

**MÉMOIRE**  
**présenté à la Commission des Institutions de l'Assemblée Nationale du Québec**  
**dans le cadre de la consultation sur la réforme du mode de scrutin**

**par Serge Roy, citoyen de la Ville de Québec**  
**21 novembre 2002**

**RÉSUMÉ**

J'interviens à titre individuel dans le débat sur la réforme du mode de scrutin parce que j'estime qu'il existe un déficit démocratique important dans le fonctionnement du système électoral québécois.

Le pouvoir politique, au Québec comme ailleurs dans le monde, est étranglé par le pouvoir économique et financier qui occupe de plus en plus de place dans nos sociétés. Ce phénomène conduit à des aberrations qui font en sorte que les États renoncent, à toute fin pratique, à leur obligation de représenter l'intérêt général face au pouvoir démesuré que ce sont arrogés les détenteurs du pouvoir économique et financier.

Pour redonner sa place au politique et ouvrir des perspectives de participation citoyenne plus grande dans le gouvernement de la société, il convient d'apporter des modifications importantes aux institutions politiques que nous connaissons, plus particulièrement au mode de scrutin utilisé pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale. De telles modifications, toutefois, ne constituent qu'une partie des changements qu'il faudrait faire. Mais, il est urgent que les membres de la Commission des Institutions et de l'Assemblée nationale montrent à la population qu'ils sont capables de prendre des décisions politiques majeures pour donner à la démocratie un nouvel élan.

J'appuie le principe de l'élection à la proportionnelle. Un tel principe devrait être appliqué sur une base régionale et prévoir un mécanisme permettant à tout parti obtenant 2% et plus des suffrages à l'échelle nationale d'être représenté à l'Assemblée nationale.

Si l'introduction du principe du vote proportionnel à notre régime électoral est fondamentale, il ne saurait à lui seul faire de notre société un modèle avant-gardiste de nouvelle démocratie. Il faut dans un deuxième temps remettre en question et jeter un regard critique sur la démocratie représentative. Cette formule oblige les citoyennes et les citoyens à déléguer leur pouvoir politique entre les mains d'une personne durant une période d'environ quatre années, elle ne permet aucunement de vivre concrètement une démocratie qui serait le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple. Les citoyennes et les citoyens du Québec, comme partout, ont intérêt à s'appropriier le pouvoir politique et à l'exercer le plus directement possible collectivement

Il est à souhaiter que les élus aient le courage d'aller jusqu'au bout de l'exercice et que vous prendrez les décisions nécessaires afin que la prochaine élection générale au Québec se tienne selon un mode de scrutin à la proportionnelle. Ce serait un signal concret, pour la population, que le pouvoir politique a encore une signification.